

Conseil d'Administration N° 5  
Séance du 11 avril 2024

➤ **Membres à titre délibératif :**

<input checked="" type="checkbox"/> M.Bordage	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Robinet	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Leconte	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Lefoul-Thomas
---	---	---	---

**Représentants des parents d'élèves**

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Benoit	<input checked="" type="checkbox"/> M.Le Danff	<input type="checkbox"/> M. Moreau	<input checked="" type="checkbox"/> M.Piron
--	--	------------------------------------	---

**Représentant des collectivités et personnalités qualifiées :**

<input type="checkbox"/> Mme Brichet	<input checked="" type="checkbox"/> M. Muhammad	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Charraud	<input type="checkbox"/> M. Sauloup
--------------------------------------	---	--	-------------------------------------

**Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation :**

<input checked="" type="checkbox"/> M.Berthelot	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Chatelain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Garnier	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jouin	<input checked="" type="checkbox"/> M. Lannezval
<input type="checkbox"/> M. Ramon	<input type="checkbox"/> Mme Tiercelin			

**Représentant des personnels ATSS :**

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Menant	<input type="checkbox"/> Mme Wasse
--	------------------------------------

**Représentants des élèves :**

<input checked="" type="checkbox"/> Bryan Chollet Valeau	<input checked="" type="checkbox"/> Maya Lambert	<input checked="" type="checkbox"/> Juliette Benoit
--	--	---

➤ **Membres à titre consultatif :**

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Avignon (agent comptable)
---

Le quorum (18 membres présents dont 17 votants) étant atteint, M. Bordage ouvre la séance à 18h05  
18h10 : Arrivée de Mme Robinet (18 votants).

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Lefoul Thomas pour la partie administrative, Mme Garnier pour la partie pédagogique et Mme Menant pour la partie financière.

**1 – Adoption du compte-rendu du précédent C.A.**

Monsieur Bordage soumet aux membres du Conseil d'Administration l'adoption du compte-rendu du précédent CA en date du 15 février 2024.

**Délibération n° 54**

**Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0**

**2 – Conventions diverses**

M. Bordage informe le conseil d'administration des conventions suivantes qu'il a signées depuis le dernier CA :

- Accueil d'une stagiaire de L1 Sciences du 15/04 au 19/04/2024
- Mise à disposition de la salle Paulette Fouillet le 20 mars 2024 pour des activités sportives dans le cadre de l'accueil des correspondants allemands
- Mise à disposition de la salle Hélène Boucher le 29 mars 2024 pour des activités sportives communes à des élèves de CM2 de l'école Edmond Girard et des élèves de 6ème

- Avenant à la convention d'utilisation des installations sportives 2023-2024 : Ajout d'un créneau d'utilisation du mur d'escalade Période 4 le vendredi de 15h à 17h.

### **3 – Modification du règlement intérieur**

Modification du règlement intérieur du collège dans le cadre des dispenses d'EPS.

Le règlement stipulait que les élèves dispensés de plus de quatre semaines ne se rendaient pas en cours d'EPS. Toutefois, il existe bien une obligation d'assister au cours, les professeurs adaptent les activités en fonction du type de dispense, et permettent ainsi à l'élève d'être présent et de valider des compétences.

#### **Délibération n° 53**

**Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0**

### **4 – Organisation du DNB**

Monsieur Bordage soumet aux membres du Conseil d'Administration la banalisation du mercredi matin 29/05/2024, en vue de l'organisation des oraux pour le Diplôme National du Brevet. Les élèves de 3<sup>ème</sup> auront alors un statut de candidat et pourront sortir du collège s'ils le souhaitent. Les autres élèves n'auront pas cours. Il spécifie que les élèves pourront bénéficier des transports en commun ou venir pour leur horaire de passage.

#### **Délibération n°51**

**Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0**

### **5 – Organisation fin d'année scolaire**

Calendrier de fin d'année

Fin des cours pour tous le jeudi 27 juin 2024 après les cours.

Vendredi 28 juin 2024 : préparation des salles pour l'examen + constitution des classes + réunions pédagogiques

Lundi 1er et Mardi 2 juillet 2024 : épreuves du DNB

Mercredi 3 juillet : remise en état des salles – début des travaux au restaurant scolaire

Jeudi 4 et vendredi 5 juillet : corrections DNB et réunions pédagogiques

Mme Benoît soulève le fait qu'une semaine de cours ne sera pas assurée pour les élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> qui ne passent pas d'examen. Mme Leconte explique que le temps de travaux risque d'être très serré et qu'à quelques jours près, il se pourrait qu'ils ne soient pas terminés avant la rentrée de septembre. Elle explique également que les travaux de câblages débuteront probablement avant la fermeture du service de restauration.

Monsieur Bordage soumet au vote l'autorisation de ne pas accueillir les élèves le vendredi 28 juin, le mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 juillet 2024.

#### **Délibération n° 52**

**Pour : 17                      Contre : 0                      Abstention : 1**

### **6 – Compte financier 2023**

Mme Avignon présente le cadre légal du compte financier.

Document établi par l'agent comptable qui récapitule les opérations de l'année passée. Il s'agit d'un bilan.

Il reprend l'ensemble des dépenses et recettes, l'inventaire du stock alimentaire, la consommation des logements attribués par nécessité de service, les immobilisations. Il comporte un rapport de gestion, un rapport de l'agent comptable. Il s'agit des validations et ventilations du résultat de l'exercice comptable.

Ce compte doit être voté avant le 30 avril de l'année N+1. Il comporte 2 votes : l'approbation du compte financier et l'affectation des résultats de l'exercice.

Mme Leconte expose le rapport de gestion et revient sur les points particuliers de cette année 2023 :

Ouverture culturelle importante (séjours, sorties et actions culturelles). 80 000€ de dépenses en plus qu'en 2022. Certaines sorties et actions culturelles sont prises en charge par ADAGE (seuls les coûts de transport sont à financer). Le service activités pédagogiques financent les parts accompagnateurs des séjours (10184.98€ en 2023).

Coût des fluides a augmenté fortement malgré une diminution de la consommation cependant, ce surcoût a été en partie pris en charge par une dotation supplémentaire de 27000 € du conseil départemental.

Facturation des installations sportives 2023 non indiquée aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Changement de prestataire en septembre pour la location de copieurs qui a fait diminuer les coûts sur la fin de l'année.

Acquisition de matériel informatique pour passage au logiciel OPALE.

Hausse des frais de réception liée à l'augmentation des actions et du coût des denrées.

Investissements en 2023 : table de pique-nique, un copieur à l'administration et trancheuse à jambon.

Sur le Service Restauration Hébergement, le collège utilise 10% de produits préconisés dans le cadre de la loi EGALIM (sur 50% attendus) car les approvisionnements locaux sont privilégiés par rapport aux produits biologiques.

Mme Avignon présente les indicateurs financiers :

Un déficit de -11 658.02€ est constaté dont – 21 433.96€ du service activités pédagogiques compensé par les autres services qui sont excédentaires. Cela s'explique par le retour des sorties et actions diverses (financement des coûts accompagnateurs et augmentation des achats pédagogiques).

L'insuffisance d'autofinancement est de -4337.92€ (ponction dans la Trésorerie).

Le fonds de roulement de la fin d'exercice 2023 est de 115 678.90€ soit 71 jours de fonctionnement (-8.95% par rapport à 2022).

Etant donné qu'il y a une grosse différence entre les réserves du service général et celles du service restauration, il est proposé d'affecter le déficit au service SRH afin de rééquilibrer les réserves de ces 2 services.

Le taux de non-recouvrement des créances de restauration scolaire est quasi nul grâce à un travail important du service intendance du collège.

## **Approbation des comptes de l'exercice 2023**

### **Délibération n°50**

**Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0**

L'affectation du résultat sur le service SRH est soumis au vote

## **Approbation de la ventilation du résultat 2023 proposée**

### **Délibération n°49**

**Pour : 18                      Contre : 0                      Abstention : 0**

Suite à ce vote, voici la situation du fonds de roulement à la date du 11/04/2024: 110 678,90€

Soit    Service général : 40 027,73€  
      + Service restauration : 66 873,92€  
      + Stock alimentaire au 31/12/2023 : 3 777,25€

## **7 – Bilan séjour en Grande-Bretagne**

Mme Leconte présente le bilan du séjour en Grande-Bretagne qui s'est déroulé du 18 au 23 février 2024 pour 64 élèves et 5 accompagnateurs. Il n'y a pas de modification de la participation des familles par rapport au budget prévisionnel.

## **8– Bilan séjour Espagne**

Mme Leconte présente le bilan du séjour en Espagne qui s'est déroulé du 18 au 23 février 2024 pour 55 élèves et 5 accompagnateurs. Il n'y a pas de modification de la participation des familles par rapport au budget prévisionnel.

## **9- Dons FSE Grande-Bretagne et Espagne**

Madame Leconte soumet au vote un don du FSE de 1565€ réparti de la manière suivante :

Séjour en Grande Bretagne 2024 : 740€

Séjour en Espagne 2024 : 825€

### **Délibération n°48**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## **10 – Décisions budgétaires modificatives 2024 pour information**

Mme Leconte informe de décisions budgétaires modificatives (DBM) pour l'année 2024 concernant :

Subvention Fonds Social Collégien 2024 : 1 000€

Subvention FCSH (coupe légumes) : 1 335€ (85% du prix d'achat)

Subvention Notre Ecole Faisons La Ensemble : 2 956€ « Mais qui est le loup » : intervention de l'association France victimes près des élèves de 6ème

Installations sportives 2023 : 36 837,40€

## **11 – Adhésion groupement de commandes viandes et charcuterie**

Mme Leconte soumet au vote le renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes du lycée Chevrollier pour le Marché viandes et charcuteries fraîches à destination des EPLE du département établi pour 2 ans (2025-2026). Les frais de fonctionnement sont de 120€ par an.

### **Délibération n° 47**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## **13 – Contrat maintenance NILFISK**

Suite à une panne de l'auto-laveuse, le devis de réparation s'élève à 550€ (pièces, déplacement et main d'œuvre). Madame Leconte présente le contrat de maintenance que l'on peut signer qui prévoit d'emblée le remplacement des pièces d'usure et les déplacements et main d'œuvre ainsi qu'un contrôle complet lors de la visite annuelle préventive.

Ce contrat d'un montant annuel de 337.20€ avec renouvellement tacite sur 10 ans maximum est résiliable dès l'année prochaine.

### **Délibération n° 46**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## **14 – Budget championnat de France basket 2024**

Une équipe de basketball du collège est qualifiée pour le championnat de France qui se déroulera du 27 au 30 mai 2024 à Albi. Un budget prévisionnel est présenté sur la base de 9 élèves et 2 accompagnateurs. La participation demandée aux familles est de 156€ par élève.

### **Délibération n° 45**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

## **14 – Budget championnat de France handball 2024**

Une équipe de handball du collège participe à une rencontre interacadémique le 17 avril pour se qualifier au championnat de France qui se déroulera au Creusot du 14 au 17 mai 2024. Si l'équipe se qualifie, un budget prévisionnel est présenté sur la base de 8 élèves et 2 accompagnateurs. La participation demandée aux familles est de 156€ par élève.

### **Délibération n° 44**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## 15 – Questions diverses

Une représentante des parents d'élèves demande s'il serait possible que la moyenne générale de l'élève disparaisse dans l'application Pronote. M.Bordage répond qu'il a fait un essai après les conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre sans prévenir les familles. Le collège a très rapidement reçu des messages d'élèves et de parents souhaitant que la moyenne réapparaisse. M.Bordage propose d'en discuter avec du recul pour prendre une décision pour la rentrée 2024.

Suite à la qualification d'une équipe du collège pour le championnat de France d'échecs porté par la fédération française d'échecs du 14 au 16 juin, une représentante des élèves demande si le collège peut subventionner une partie des frais à hauteur de 300€ comme il le fait pour les autres championnats de France. M.Bordage explique qu'un don est envisageable s'il y a une demande écrite avec un support officiel car on ne peut pas faire de don à des élèves. Ce don doit ensuite être voté au CA.

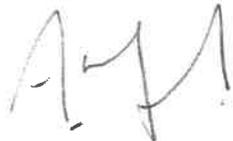
Mme Leconte fait ensuite un point sur les travaux du conseil départemental à venir : Une porte donnant sur l'extérieur va être réalisé à l'accueil et un réaménagement de la salle multimédia est prévu.

M. Bordage déclare l'ordre du jour épuisé et lève la séance à 20h27

Les secrétaires

Le président

A.Lefoul-Thomas C.Garnier C.Menant



Y. Bordage



### Précisions en date du 19 avril 2024, hors conseil d'administration :

**Le budget prévisionnel concernant le championnat de France de handball devient caduc puisque l'équipe n'est pas qualifiée. Quant au budget prévisionnel pour le championnat de France de Basket, il devient également caduc car l'Association sportive porte finalement le projet dans sa globalité.**